

## CHAPITRE IV

### GROULX ET LA CRISE SENTINELLISTE

La crise sentinelliste reste l'événement politico-religieux majeur de l'histoire franco-américaine au XXe siècle. En surface, il s'agit d'une lutte entre un groupe de paroissiens du diocèse de Providence, R.I., et leur évêque, Mgr William Hickey, pour le contrôle des fonds paroissiaux des paroisses franco-américaines du Rhode Island. En somme, d'un affrontement local centré sur une question financière. Toutefois, la crise sentinelliste, qui divise profondément la Franco-Américanie au cours des années 1920, est beaucoup plus complexe et étendue qu'elle ne paraît au premier regard, et a eu des répercussions à long terme sur l'unité de cette minorité. En réalité, la crise est une lutte opposant les militants radicaux de la survivance à l'épiscopat irlandais de la Nouvelle-Angleterre, doublée d'un affrontement fratricide entre l'aile radicale (les sentinellistes) et l'aile modérée (les antisentinellistes) de l'élite franco-américaine. En 1924, les radicaux se dotent d'un journal, *La Sentinelle*, et se lancent dans une campagne contre Mgr Hickey et leurs adversaires franco-américains et irlandais. Un an plus tard, durant un congrès de la mutuelle l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, à Willimantic, Connecticut, les deux camps s'affrontent lorsque les sentinellistes tentent de prendre le contrôle de l'exécutif de cette organisation fraternelle. Malgré cette tentative de coup de force, les antisentinellistes réussissent à conserver le contrôle de l'organisme et le mouvement sentinelliste, qui conserve toujours la direction de l'Association Canado-Américaine, entre dans sa phase radicale. *La Sentinelle* intensifie ses attaques contre Mgr Hickey et les antisentinellistes et commence à s'en prendre à Mgr Guertin, évêque de Manchester, N.H., pourtant le seul évêque franco-américain. Au début de 1927, Elphège Daignault, chef des sentinellistes, et une soixantaine de partisans intentent des procédures judiciaires contre douze corporations paroissiales franco-américaines et, par extension, contre Mgr Hickey, dans le but d'empêcher l'évêque de contrôler les fonds paroissiaux des églises

franco-américaines. Les sentinellistes perdent cette cause et lancent, auprès de la population franco-américaine du diocèse, une campagne de boycottage des œuvres paroissiales. La campagne fonctionne et des milliers de fidèles refusent de participer aux collectes du diocèse ou de payer leur banc à l'église. En 1928, la lutte atteint son paroxysme. Avec l'appui du Saint-Siège, Mgr Hickey condamne *La Sentinelle* et excommunie un nombre important de chefs sentinellistes. Par la suite, une poignée d'ultras de la résistance lancera un appel au schisme. En janvier 1929, cette révolte poussera Henri Bourassa, qui jusque-là avait fait preuve de beaucoup de réserve dans cette crise délicate, à condamner le mouvement sentinelliste, qui avait reçu d'importants appuis parmi le clergé québécois. Au début de 1929, les choses se calment, les sentinellistes demandent pardon à leur évêque et rentrent dans le rang. La crise se termine donc par le triomphe de l'aile modérée sur l'aile radicale de l'élite franco-américaine<sup>1</sup>.

Le présent chapitre analyse la réaction de l'abbé Groulx à la crise sentinelliste. Bien qu'il n'ait pas consacré beaucoup de ses écrits franco-américains à la crise, cette question mérite notre attention. En effet, en examinant sa vision du sentinellisme nous pouvons mieux cerner les relations qu'entretiennent la foi et la langue au sein du nationalisme groulxiste.

Dans un premier temps, nous examinerons les relations entre Groulx et les principaux acteurs du drame sentinelliste. Au début de la crise, celui-ci appuie timidement le mouvement mais se garde de trop s'en mêler. Bien que l'abbé ait été très actif dans la lutte contre le Règlement XVII en Ontario, il est beaucoup plus tiède face aux revendications sentinellistes. Cette timidité s'explique surtout par le climat intellectuel catholique du milieu des années 1920. En effet, à la suite des condamnations pontificales du « nationalisme outrancier », Groulx et *l'Action française* deviennent beaucoup plus prudents face aux luttes où s'affrontent des franco-catholiques et leur épiscopat. De plus, l'abbé voit probablement, dès son début, le potentiel radical du

---

<sup>1</sup> Pour un récit détaillé de la crise sentinelliste, voir : Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, Sillery, Septentrion, 1990, pp. 290-330 et Robert Rumilly, *Histoire des Franco-Américains*, Montréal, s.é., 1958, pp. 321-452.

mouvement. Ainsi, lorsque les militants sentinellistes se radicaliseront, il cessera de les appuyer, pour alors, lorsque tout sera réglé, reprendre ses relations avec eux. Pour Groulx, les revendications sentinellistes sont légitimes mais leurs méthodes de combat sont déplorables. Toutefois, le vrai coupable en cette affaire reste l'épiscopat irlandais de la Nouvelle-Angleterre. Les Irlandais et leur clergé cherchent à établir leur hégémonie sur l'Église catholique en Amérique du Nord et font preuve de « nationalisme outrancier ».

Ensuite, nous examinerons les fondements intellectuels de la réaction de Groulx au sentinellisme. En effet, cette période d'agitation nationaliste génère manifestement des tensions au sein du nationalisme groulxiste car, en apparence, la langue et la foi s'y affrontent. De ce fait, le sentinellisme nous offre une excellente occasion pour examiner les relations entre la foi et la langue chez le prêtre nationaliste. Pour lui, la foi catholique doit avoir la primauté dans toute construction intellectuelle. Ainsi, Groulx ne peut appuyer les sentinellistes durant leur phase radicale. Toutefois, la foi n'est pas un élément isolé. C'est le fondement clef de l'appartenance nationale et elle reste appuyée ou défendue par d'autres éléments, notamment par la langue. En ce sens, le nationalisme groulxiste se rapproche de très près de celui des sentinellistes. Voilà pourquoi Groulx sera favorable à leur mouvement en 1924-1925, puis se gardera de le condamner par la suite.

Enfin, la crise sentinelliste nous permet d'examiner la rupture entre l'abbé Groulx et Henri Bourassa, qui se concrétise au cours des années 1920. Cette rupture se centre sur la relation entre la foi et la langue. À partir du début des années 1920, Bourassa fustige le « nationalisme outrancier » dans ses écrits et en 1929, il condamnera le mouvement sentinelliste dans une série d'articles parus dans *le Devoir*. Cette condamnation et la rupture entre Groulx et son ancien maître tiennent au fait que Bourassa sait lier la foi et la langue, mais sait aussi les séparer. Pour Groulx, la langue et la foi sont inexorablement liées. Bourassa sait distinguer entre les intérêts de la nation et ceux de l'Église universelle tandis que chez l'abbé ces intérêts, théoriquement distincts, se confondent pratiquement. La langue et la culture françaises sont les remparts du catholicisme au Canada français et

tout ce qui les affaiblit constitue un danger pour la foi. Voilà pourquoi il ne peut condamner ouvertement le sentinellisme, comme l'a fait Bourassa.

## I. GROULX, LES SENTINELLISTES ET LEURS ADVERSAIRES

Dans l'ensemble, la réaction de l'abbé à la crise sentinelliste peut être divisée en trois temps. D'abord, de 1924 à 1925, où il appuie timidement les sentinellistes. Puis, de 1926 jusqu'au dénouement de la crise en 1929, alors qu'il maintient une neutralité bienveillante mais détachée envers ceux-ci. Enfin, à partir du début des années 1930, alors que Groulx revient à des relations plus chaleureuses avec les chefs sentinellistes.

Tout au long de la crise, Groulx entretiendra une certaine méfiance face au sentinellisme. Même si certains contemporains ont vu la crise sentinelliste comme un prolongement de la lutte amorcée en Ontario contre le Règlement XVII et l'oppression irlandaise, il en discute assez peu. En effet, *l'Action française*, qui a suivi de près le déroulement du drame franco-ontarien, commente peu celui qui se déroule en Nouvelle-Angleterre. De même, l'abbé, qui aura consacré beaucoup de temps et d'encre à encourager la résistance franco-ontarienne, restera relativement silencieux au sujet de la crise sentinelliste. Comme le souligne Trofimenkoff, ce silence tient en partie au fait que Groulx et *L'Action française* avaient noté « *the increasing papal displeasure with anything that smacked of nationalist demands* » et auraient cru que *l'Action française* s'acheminait également vers une condamnation ecclésiastique<sup>2</sup>. Il est probable qu'il avait perçu le potentiel radical du mouvement sentinelliste dès son début. De ce fait, il tentera de maintenir une certaine neutralité face au conflit, surtout à partir de 1925-26. De plus, comme nous le verrons plus loin, il n'apprécie guère certaines tactiques sentinellistes, notamment leur recours aux tribunaux civils<sup>3</sup> et leurs attaques contre l'épiscopat.

---

<sup>2</sup> Susan Mann Trofimenkoff, *Action française : French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, UTP, 1975, p. 104.

<sup>3</sup> Le droit canon interdit de poursuivre des clercs devant des tribunaux civils pour contourner la juridiction ecclésiastique.

Toutefois, avant que le mouvement n'ait pris forme, Groulx a eu d'excellentes relations avec les milieux sentinellistes. Henri d'Arles, aumônier de l'Association Canado-Américaine et proche des chefs sentinellistes, collabore régulièrement à *l'Action française* et entretient une correspondance volumineuse avec le chanoine. L'abbé Georges Duplessis, dont les sympathies sentinellistes lui vaudront la haine de Mgr Hickey, rédige la Chronique franco-américaine de *l'Action française*, sous le pseudonyme de Charles Dollard. Cette chronique cessa de paraître en 1924, lorsque s'amorcera la crise.

Au tout début de la crise, ces relations se maintiennent. Groulx ne peut que sympathiser avec les sentinellistes. Ces élites, qui se groupent autour de l'Association Canado-Américaine et de la société secrète, l'Ordre des Croisés, cherchent à orienter la Franco-Américanie vers le Canada français et ont un nationalisme qui, à ce moment-là, se rapproche de celui de Groulx. D'ailleurs, les sentinellistes, qui se cherchent des appuis dans les milieux nationalistes et épiscopaux du Canada français, tentent souvent de rattacher leur mouvement à des luttes et des organisations du Canada. Ces liens leurs confèrent à la fois des appuis précieux et une légitimité nationaliste et ecclésiastique face à leurs adversaires irlandais et franco-américains. À ce titre, Albert Foisy, un des administrateurs de *La Sentinelle* au début de la crise, écrira à Groulx, en 1924, que « ce journal doit faire, ici, la même lutte que *l'Action Française* fait à Montréal<sup>4</sup> ». De même, Phydime Hémond, également administrateur de *La Sentinelle*, soulignera dans une lettre que « la Sentinelle [...] fait ici vis-à-vis de Mgr Hickey ce que le Droit a accompli par devers [*sic*] Mgr Fallon<sup>5</sup> ». La stratégie fonctionne; Groulx reçoit, pendant un certain temps, le journal, qui fait même de la réclame pour *l'Action française* et son *Almanach de la langue française*<sup>6</sup>. De plus, en juin 1924, dans un court article sans signature, la revue offrira ses « meilleurs vœux de succès » à cette :

[...] feuille de belle allure, qui a tous les caractères de nos journaux nationaux. Il faut compter sûrement parmi les signes les plus consolants du réveil national, ces

<sup>4</sup> Lettre d'Albert Foisy à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 19 février 1924, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 1356.

<sup>5</sup> Lettre de Phydime Hémond à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 20 décembre, 2 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 1750.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 1.

fondations de journaux libres sur tous les points de l'Amérique française. Partout l'on s'est avisé qu'il n'y a point d'action où il n'y a point d'abord une grande voix de vérité. [...] La *Sentinelle* promet d'être cette voix de vérité, une excitatrice d'action nationale. C'est un journal libre, n'ayant que la cause commune à servir<sup>7</sup>.

De plus, lorsque Albert Foisy quitte le *Droit* pour participer à la fondation de *La Sentinelle* en 1924, *l'Action française* lui consacre un article élogieux. Après avoir tracé la carrière de Foisy, l'article, qui ne porte aucune signature, conclut que :

Au total, journaliste de talent, connaissant, pour les avoir fréquentés, les divers milieux canadiens-français et les problèmes qui s'y posent, de naissance américaine et très près déjà des manières de penser et de sentir franco-américaines, monsieur Albert Foisy, riche d'expérience comme peu de journalistes, chez nous, était assurément l'homme au monde le mieux en mesure d'assurer le succès de l'œuvre fondée par nos compatriotes d'outre-frontière.

Nous suivrons donc avec la plus large sympathie le travail de la « Sentinelle » et de son directeur, et nous espérons que les lecteurs de l'« Action française » se feront un devoir et un plaisir de seconder, dans la mesure du possible, cette nouvelle initiative de nos frères franco-américains<sup>8</sup>.

Les chefs sentinellistes cherchent à engager l'abbé Groulx fermement de leur côté, probablement pour profiter de son prestige et légitimer leur mouvement. Ils savent qu'il avait milité contre le Règlement XVII, notamment avec son roman *L'appel de la race*, et qu'il s'intéressait particulièrement à la survivance des minorités françaises hors Québec. Dans l'ensemble, il jouit d'un grand prestige auprès des sentinellistes, et ce, bien avant que la crise n'éclate. En 1919, Henri d'Arles écrira à l'abbé : « vous êtes des premiers parmi nos hommes d'avant-garde<sup>9</sup> ». Foisy, pour sa part, reconnaît que « l'intérêt que vous portez à la cause des minorités françaises dans les provinces anglaises du Canada, vous a préparé à devenir un des principaux amis de la cause franco-américaine<sup>10</sup> ».

Cependant, malgré l'intégration de deux courts articles sans signature dans la revue qu'il dirige, Groulx tentera toujours de maintenir une certaine distance personnelle face aux chefs sentinellistes en 1924-1925. Ainsi, lorsque Foisy lui demande de rédiger

<sup>7</sup> [S.a.], « La *Sentinelle* », *AF*, vol. XI, no 6 (juin 1924), p. 356.

<sup>8</sup> [S.a.], « Monsieur Albert Foisy », *AF*, vol. XI, no 4 (avril 1924), p. 215.

<sup>9</sup> Lettre d'Henri d'Arles à Lionel Groulx, Manchester, N.H., 19 août 1919, 4 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 85.

quelques articles pour *La Sentinelle*, il refusa poliment en soulignant qu'il est débordé de travail<sup>11</sup>.

Malgré les réticences qu'aura Groulx à partir de 1924, il maintient toujours des liens étroits avec les milieux sentinellistes. Ainsi, au début de 1925, c'est lui qui suggérera aux sentinellistes l'abbé Edmour Hébert, théologien proche du milieu de *l'Action française*, comme conseiller canonique<sup>12</sup>. D'ailleurs, la correspondance échangée entre l'abbé Groulx et Henri d'Arles ou Elphège Daignault, leader du groupe sentinelliste, fait état de rencontres régulières de Groulx avec plusieurs des chefs de la résistance franco-américaine.

Les relations entre Groulx et Daignault paraissent particulièrement cordiales avant 1925. L'abbé aurait même, semble-t-il, pris part à une « causerie intime » de l'Ordre des Croisés, la société secrète franco-américaine qui embrigade l'élite sentinelliste<sup>13</sup>. Daignault le tiendra au courant de ses activités au tout début de l'agitation sentinelliste grâce à des rencontres périodiques. En 1923, il écrira à Groulx : « Pas grand nouveau ici. Mais de la lutte, toujours. J'espère être à Montréal les 17 et 18 juin, alors que j'aurai à vous raconter des choses qui vous intéresseront<sup>14</sup>. »

Toutefois, lorsque, à partir de 1925, les sentinellistes se radicalisent davantage, Groulx commence à rompre ses liens avec le mouvement. Dans ses *Mémoires*, il souligne qu'en « pleine sympathie avec les revendications des « sentinellistes », je n'ai jamais pu,

---

<sup>10</sup> Lettre d'Albert Foisy à Lionel Groulx, 19 février 1924, *op. cit.*, p. 1.

<sup>11</sup> Lettre de Groulx à Foisy, [fin février/mi-mars 1924], attestée dans la missive de Foisy à Groulx, Woonsocket, R.I., 18 mars 1924, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 1356. « Je vous remercie de tout cœur des bonnes paroles que vous nous adressez, et je comprends le peu de temps que vous laissent vos nombreuses occupations. Cependant, permettez-moi d'espérer que vous saurez trouver, tout de même, quelques minutes pour adresser aux lecteurs de *La Sentinelle* quelques mots d'encouragement ». Groulx ne rédigera pas d'article pour la *Sentinelle*.

<sup>12</sup> Rumilly, *op. cit.*, p. 375.

<sup>13</sup> Discutant d'une conférence publique que Groulx prononcera en février 1923 à Woonsocket, Elphège Daignault révèle à celui-ci qu'elle sera suivie « le lendemain soir, d'une causerie intime devant les membres d'une société dont vous entendrez parler durant votre séjour au milieu de nous ». Daignault entoure cette causerie d'un nuage de mystère, écrivant à Groulx que « nous en parlerons lorsque vous serez avec nous », nous donnant l'impression qu'il s'agit probablement de l'Ordre des Croisés. Lettre d'Elphège Daignault à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 11 janvier 1923, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 940.

<sup>14</sup> Lettre de Daignault à Groulx, Woonsocket, R.I., 11 mai 1923, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 940.

quant à moi, si juste que fut leur cause, approuver leurs méthodes de combat : ces assemblées de protestation publique contre l'évêque de Providence et le recours aux tribunaux civils<sup>15</sup>. »

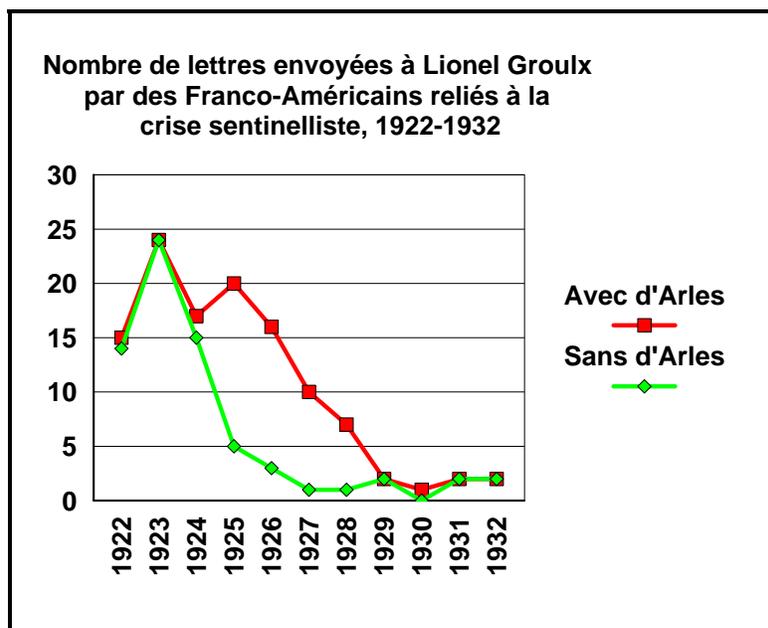
Comme nous le verrons, les antisentinellistes tentent également d'attirer l'abbé de leur côté. Face à la radicalisation des sentinellistes et à la pression exercée par les deux factions franco-américaines pour recruter son appui et celui de *l'Action française*, Groulx commence à décrocher de toute la controverse. Il a peu de sympathies pour les antisentinellistes mais leurs adversaires vont trop loin. Inquiet et n'osant pas trop se mouiller dans cette affaire, il écrira à l'abbé Georges Courchesne, futur archevêque de Rimouski et partisan des sentinellistes :

Henri d'Arles est à Montréal, Daignault est à Montréal ; Jalbert, Vézina, Laverdière [chefs antisentinellistes] sont à Montréal. Savais-tu tout cela ? Et sais-tu que l'Union S.-J.-B. veut enlever son chapelain [Henri d'Arles] aux canados [l'Association Canado-Américaine] et que l'évêque de Manchester [Mgr Guertin] mord à l'affaire ? Pauvres nous autres !<sup>16</sup>

Il existe peu de sources pour éclaircir l'attitude de Groulx face à la crise sentinelliste de 1925 à 1929. Par contre, il semblerait que l'abbé ait tenté de se distancier de cette affaire durant cette période et que ses contacts avec les principaux acteurs de la crise se soient atténués. Comme le montre le graphique no 1, le volume des missives envoyées à Groulx par des correspondants reliés à la crise sentinelliste [sentinellistes et antisentinellistes], baisse assez dramatiquement à partir de 1925. Cette tendance devient encore plus accentuée lorsqu'on examine la deuxième courbe (verte), dont est exclue la correspondance d'Henri d'Arles, qui domine l'échantillon du graphique. Toutefois, vu la nature délicate qu'auraient prise les relations entre Groulx et des militants sentinellistes à partir de l'excommunication de Daignault et de ses supporters les plus proches, il n'est pas impossible qu'il ait purgé ses archives de lettres incriminantes. De même, il n'est pas impensable que l'abbé et certains sentinellistes aient continué à se rencontrer dans l'intimité au plus fort de la crise.

---

<sup>15</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2 : 1920-1928, Montréal, Fides, 1971, p. 210.

Graphique no 1<sup>17</sup>

Comme nous l'avons souligné, Groulx n'approuve guère les méthodes radicales des sentinellistes à partir de 1925. Toutefois, son silence au sujet d'un événement majeur que les journaux québécois suivent de près s'explique également par le climat de peur où baigne le groupe de *l'Action française* du milieu des années 1920 jusqu'à la fin de la

<sup>16</sup> Lettre de Lionel Groulx à l'abbé Georges Courchesne, Montréal, 15 janvier 1925, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 889.

<sup>17</sup> Source : ACRLG, FLG : cotes P1/A, 85-86 [d'Arles, Henri], P1/A, 225 [Beaulieu, Wilfrid], P1/A, 940 [Daignault, Elphège], P1/A, 1227 [Duplessis, Georges], P1/A, 1328 [Fauteux, J.-A.], P1/A, 1330 [Favreau, J.-A.], P1/A, 1356 [Foisy, J.-A.], P1/A, 1750 [Hémond, Phydime], P1/A, 1812 [Jalbert, Eugène], P1/A, 2231 [Ledoux, Henri T.], P1/A, 3201 [Robert, Adolphe], P1/A, 3667 [Verrette, Adrien], P1/A, 3675 [Vézina, Elie].

revue en 1928. Le directeur et ses collaborateurs, face aux mises en garde pontificales à l'égard du nationalisme et aux condamnations de *l'Action française* de Paris et de *La Sentinelle*, s'inquiètent pour le sort de leur propre revue et de leur mouvement. Ainsi, ils font preuve d'une extrême prudence face aux mouvements qui se heurtent à des personnages épiscopaux. Déjà, en 1923, Groulx avait écrit à Edmond Cloutier, un des chefs de la résistance franco-ontarienne, pour lui dire qu'il hésite à traiter dans sa revue d'un différent opposant à leur évêque les parents franco-ontariens d'une commission scolaire de Pembroke, en Ontario. Dans sa lettre, il souligne « la difficulté de toucher à une question de ce genre, quand, en forçant trop, l'on risque de se heurter à un personnage épiscopal [Mgr Ryan, évêque de Pembroke]. Une revue catholique doit mettre au-dessus de tout le respect de ses chefs hiérarchiques<sup>18</sup>. »

Cette prudence devient plus marquée à partir du milieu des années 1920. En 1927, Groulx écrira au jeune René Chaloult pour lui faire part de ses inquiétudes :

Il faut prier le Bon Dieu de nous tenir la main ferme et l'œil sûr. Le nationalisme est mal coté à Rome après les exagérations que l'on a commises en certains pays. Il faut espérer que la crise servira plutôt à clarifier les idées qu'à les embrouiller. Et tenons-nous bien dans la mesure et la vérité, afin de faire face aux malicieux qui n'attendent qu'un prétexte pour nous dénoncer<sup>19</sup>.

La condamnation de *l'Action française* de Paris, dont la revue montréalaise a adopté le nom, est une source constante d'inquiétude à partir de 1926. En 1927, Groulx écrira à un jeune royaliste français, Jean Houpert, pour lui affirmer que « les récentes condamnations romaines ont suscité de vives impressions dans les milieux qui sont les miens<sup>20</sup> ».

Par ailleurs, Groulx craint que la contestation sentinelliste ne verse dans l'anticléricisme ou le schisme généralisé. Ces inquiétudes sont renforcées par les appels

<sup>18</sup> Lettre de Lionel Groulx à Edmond Cloutier, Montréal, 8 mars 1923, 3 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 818.

<sup>19</sup> Lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, Montréal, 25 février 1927, 2 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 704. Le souligné est de Groulx.

<sup>20</sup> Lettre de Lionel Groulx à Jean Houpert, Montréal, 29 juillet 1927, 4 p. mss. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 1781.

au schisme de certains sentinellistes ultraradicaux. En 1928, l'ancien camarade de collège de l'abbé, Onésime Boyer, alors curé à Ellenburg, N.Y., lui fait part de ses inquiétudes à la suite d'un voyage au Rhode Island :

Je suis allé a [*sic*] Woonsocket. On me dit que parmi les jeunes qui suivent la Sentinelle, on les entend dire : « Si on nous veut pas dans l'Eglise, on peut aller chez les baptistes ». Il y en a déjà [*sic*] qui ont apostasié. Les bons abbés qui se sont abrités derrière Daignault et qui l'ont encouragé se soumettent et se taisent, pendant que notre pauvre Elphège est foudroyé et que le peuple menace d'aller au diable<sup>21</sup>.

Toutefois, si Groulx désapprouve les tactiques des sentinellistes, il ne les condamne jamais publiquement. Au contraire, en septembre 1927, il aurait même considéré la publication d'une courte mise au point sur l'agitation sentinelliste dans *l'Action française*. À la suite d'une discussion avec Anatole Vanier, Groulx le chargea de cette délicate besogne<sup>22</sup>. L'article n'a jamais été publié, mais son manuscrit a été conservé. Vanier semble y prendre parti pour les sentinellistes tout en restant assez ambigu sur le groupe qu'il appuie. Après un appel à l'unité du groupe franco-américain, Vanier use d'une métaphore pour rappeler au lecteur que ce n'est pas aux étrangers [les Canadiens français] de s'immiscer dans les affaires des autres [les Franco-Américains]. Tentant de se montrer conciliant et neutre<sup>23</sup>, Vanier reste tout de même favorable aux thèses sentinellistes :

Mais nous ne pouvons nous empêcher de voir, ni de sentir dans les fibres de nos êtres, qu'ils [les Franco-Américains] livrent en ce moment une lutte formidable pour préserver leur identité catholique et française. [...]

Puisse « Celui qui règne dans les cieux et de qui relève tous les empires » accorder la victoire à ceux qui veulent continuer de vivre sur cette terre d'Amérique arrosée du sang de leurs martyrs, et dans l'intervalle, leur donner à tous, aux plus obscurs autant qu'aux mieux connus, la patience, la prudence, la force, l'espérance et la foi !<sup>24</sup>

<sup>21</sup> Lettre d'Onésime Boyer à Lionel Groulx, [Ellenburg, N.Y.], 1<sup>er</sup> juin 1928, 1 p. mss. ACRLG, FLG, P1/A, 535.

<sup>22</sup> Lettre d'Anatole Vanier à Lionel Groulx, Montréal, 14 septembre 1927, 1 p. mss. et 6 p. mss. d'annexe : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 3646.

<sup>23</sup> « Nous sommes en tout cas les amis de tous les Franco-Américains, qui forment un groupe distinct », Anatole Vanier, « L'épreuve des Franco-Américains », Annexe à *Ibid.*, p. 3.

<sup>24</sup> *Ibid.*, pp. 4, 6.

Groulx aurait également tenté d'empêcher la publication d'une série d'articles d'Henri Bourassa dans *Le Devoir* qui condamnaient les sentinellistes. Selon ses *Mémoires*, on l'aurait prié d'intervenir auprès de clercs qui avaient encore de l'influence sur Bourassa<sup>25</sup>. Cette tentative fut sans succès, Bourassa était convaincu de la justesse de sa cause, au point où il ignora les conseils de son directeur spirituel, Joseph Lalande, s.j., de l'abbé Philippe Perrier et de Mgr Courchesne. Les articles parurent en janvier 1929.

Lorsque les sentinellistes se soumettent et que tout rentre dans l'ordre, Groulx se remet à les appuyer. Durant les années 1930, sous le pseudonyme de Jacques Brassier, il conseillera aux lecteurs de *l'Action nationale* de s'abonner au *Travailleur* de Worcester, Massachusetts. Ce journal, dirigé par un ancien journaliste de la *Sentinelle*, Wilfrid Beaulieu, « incarne la volonté de vivre des Franco-Américains. On trouvera chez lui ni lassitude de lutte, ni fleuretage avec l'américanisation illégitime. Sa position est nette et son ardeur intègre. » Malgré que l'abbé souligne qu'on « peut ne pas partager toutes les opinions du *Travailleur* sur l'opportunité de quelques-unes de ses polémiques », il lui reste sympathique<sup>26</sup>. En effet, le *Travailleur* a continué à discuter de la crise sentinelliste jusqu'aux années 1970<sup>27</sup>. Ce journal recense favorablement un certain nombre des ouvrages de Groulx et en distribue quelques-uns en prix<sup>28</sup>. L'appui que Groulx donne au *Travailleur* est si fort que, au dire de Beaulieu, « certains esprits peureux, au Canada français, nous ont fait savoir que vous compromettiez l'œuvre de la revue [*l'Action nationale*] auprès de quelques gros bonnets ecclésiastiques en nous exprimant publiquement votre sympathie<sup>29</sup> ».

Après la crise, ses relations épistolaires reprennent avec plusieurs sentinellistes, notamment Elphège Daignault et l'abbé Adrien Verrette. Ce dernier, qui avait été proche des milieux sentinellistes au point de recevoir une réprobation épiscopale, et dont la

<sup>25</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, pp. 210-11.

<sup>26</sup> *Id.* [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « Le Travailleur », *l'Action nationale*, tome II (décembre 1933), pp. 263-64.

<sup>27</sup> Gerard Brault, *The French-Canadian Heritage in New England*, Montréal et Hanover, McGill-Queen's U. Press et U. Press of New England, 1986, p. 88.

<sup>28</sup> Lettre de Wilfrid Beaulieu à Lionel Groulx, Worcester, Mass., 16 mai 1934, 1 p. mss. ACRLG, FLG, P1/A, 225.

<sup>29</sup> Lettre de Beaulieu à Groulx, Worcester, Mass., 1<sup>er</sup> mars 1934, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 225.

correspondance assez volumineuse avec Groulx s'échelonne de 1923 à 1959, rédigera quelques articles pour *l'Action nationale* et sera un membre-correspondant de l'IHAF.

Si, pour le chanoine, les sentinellistes font figure de brebis qui se sont momentanément égarées du troupeau, les antisentinellistes sont loin de recevoir son approbation. Dans ses *Mémoires*, Groulx est plutôt dur envers ceux-ci. Les antisentinellistes, qui représentent plutôt le courant modéré et pro-français de l'élite franco-américaine, sont menés par « un politicien retors, Elie Vézina, secrétaire général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique », qui trouve, dans la lutte aux sentinellistes, « à satisfaire, autant que sa foi religieuse, son aversion pour une compagnie d'assurance rivale, les Canados-Américains<sup>30</sup> ». Le dédain de Groulx pour Vézina est évident lorsqu'il le traite tout simplement de politicien. Dans la cosmologie groulxiste, les politiciens n'ont pas généralement une bonne cote. De plus, à l'encontre des sentinellistes, qui sont motivés par des considérations nationalistes et religieuses poussées à l'extrême, les antisentinellistes ont des motifs financiers pour lutter contre leurs adversaires. Pour l'abbé, il est clair que les rivalités affairistes sont une bien piètre motivation pour mener une querelle fratricide.

Tout comme leurs adversaires, les antisentinellistes tentent également d'attirer Groulx de leur côté. Appuyés par l'épiscopat, largement irlandais, de la Nouvelle-Angleterre, ces élites ont fortement besoin d'une légitimité nationaliste face aux ultrapatriotes sentinellistes. Légitimité qu'ils n'obtiendront qu'en partie avec la série d'articles que rédige Bourassa au début de 1929. En effet, le clergé québécois boude les antisentinellistes et, de façon générale, appuie leurs adversaires, même, dans une certaine mesure, après leur condamnation. Cette situation est frustrante pour Vézina et ses supporters, qui sont convaincus d'être de véritables patriotes engagés dans une lutte contre « l'esprit séditieux » de « certains exaltés qui se sont liés pour détruire ce qui a été édifié depuis cinquante ans et refouler l'élément franco-américain vingt ans en arrière ». Ils déplorent « que la situation franco-américaine ne soit pas mieux connue dans la province de Québec » où « on n'entend qu'une cloche [le point de vue sentinelliste] et

---

<sup>30</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, p. 210.

l'on s'empresse d'approuver<sup>31</sup> ». Elie Vézina, et son lieutenant, Eugène Jalbert, tentent, par des lettres et l'envoi de documents, de convaincre Groulx que leur camp mérite son appui. Ils l'invitent à donner des conférences et à se joindre à eux. En 1923, Vézina, au nom de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique (USJBA), demande même à l'abbé, d'écrire « un petit manuel d'histoire des origines françaises d'Amérique, à l'usage des écoles primaires franco-américaines<sup>32</sup> ». Lorsque Groulx décline cette offre, l'USJBA lui suggère de confier ce travail à Hermas Bastien mais exige « que l'œuvre vienne de vous, c'est-à-dire que votre nom s'attache à ce fascicule<sup>33</sup> ». Cette requête indique que Groulx possède un important prestige en Nouvelle-Angleterre et que les dirigeants de l'USJBA souhaitent l'associer à leur organisme et à leur groupe à tout prix, probablement pour jouir d'une légitimité nationaliste accrue. En dépit de ces avances et des lettres que lui font parvenir Vézina et Jalbert, Groulx refuse tout rapprochement public avec le camp antisentinelliste.

En effet, Groulx souhaite rester neutre durant la crise sentinelliste, surtout à partir de 1925. Si ses sympathies vont plutôt au groupe sentinelliste, son appui à leur cause, même avant 1925, reste tiède. D'autres ecclésiastiques canadiens-français, notamment l'abbé Georges Courchesne, un bon ami de l'abbé, appuient beaucoup plus ouvertement et fortement la cause sentinelliste.

Malgré cette façade de neutralité, il est clair que Groulx maintient des relations beaucoup plus cordiales avec les sentinellistes qu'avec leurs adversaires. Sa correspondance avec Eugène Jalbert contient même des éléments de discorde. Ainsi, le 5 mars 1923, Jalbert écrira à Groulx qu'Elphège Daignault ne peut prétendre représenter la Franco-Américanie dans un congrès portant sur la survivance française en Amérique qui se tiendrait à Montréal en juin 1923. Croyant que Groulx était l'un des principaux organisateurs du congrès, Jalbert soulignera qu'« au risque de vous paraître désagréable, Monsieur l'abbé, je dois vous dire qu'il y a erreur quelque part », car seule la Fédération

---

<sup>31</sup> Lettre d'Elie Vézina à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 30 octobre 1925, 3 p. dact. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 3675.

<sup>32</sup> Lettre de Vézina à Groulx, Woonsocket, 18 décembre 1923, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 3675.

<sup>33</sup> Lettre de Vézina à Groulx, Woonsocket, 31 mars 1924, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 3675.

catholique franco-américaine, dont Jalbert était le président, peut prétendre représenter les Franco-Américains<sup>34</sup>. Quelques jours plus tard, Groulx écrira à Jalbert pour lui reprocher le ton de sa lettre<sup>35</sup>. Peu après, toujours en 1923, il adressera une missive à Jalbert où il l'accusera de se ranger du côté de Denys Lamy dans sa croisade contre l'idéal de l'État français<sup>36</sup>, et d'entretenir une « nouvelle attitude » à son égard<sup>37</sup>. Jalbert, soucieux de maintenir de bonnes relations avec Groulx et, fort probablement, de ne pas le pousser vers le camp adverse, demandera à Groulx un tête-à-tête chez l'abbé Philippe Perrier, « où nous pourrons nous ouvrir le cœur l'un à l'autre et établir, si possible, une base de meilleure entente<sup>38</sup> ».

Au contraire des relations épistolaires qu'il maintient avec les sentinellistes, la correspondance que Groulx échange avec leurs adversaires s'effrite après la crise, nous menant à croire qu'il leur accorde une bonne part de culpabilité dans son déclenchement. Toutefois, si l'abbé accorde une part de responsabilité aux sentinellistes et à leurs adversaires dans le déroulement de la crise, pour lui, le vrai coupable dans cette affaire reste l'épiscopat irlandais de la Nouvelle-Angleterre.

Dans ses *Mémoires*, avant de traiter directement de la crise sentinelliste, Groulx s'attaque à « l'ambition désordonnée d'une poignée d'Irlandais affamée de sièges épiscopaux et hostile au droit minoritaire, à l'école séparée, et voire à la survivance canadienne-française<sup>39</sup> ». Pour lui, l'histoire religieuse et scolaire du Canada français est

<sup>34</sup> Lettre d'Eugène Jalbert à Lionel Groulx, [s.l.], 5 mars 1923, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 1812.

<sup>35</sup> Lettre de Groulx à Jalbert, [mi-mars 1923], attestée dans la missive de Jalbert à Groulx, Woonsocket, R.I., 21 mars 1923, 3 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 1812. « Vous avez, dites-vous, cru trouver le ton de ma lettre un peu vif, et il vous a semblé que je voulais vous faire un reproche de la part que l'on vous avait confié au programme des fêtes du 24 juin prochain ».

<sup>36</sup> Voir *infra*, p. 97-98.

<sup>37</sup> Lettre de Groulx à Jalbert, [fin septembre-début octobre 1923], attestée dans la missive de Jalbert à Groulx, Woonsocket, R.I., 10 octobre 1923, 2 p. dact. : 1-2. ACRLG, FLG, P1/A, 1812. « Vous avez bien fait de m'écrire et je vous en remercie bien sincèrement. M. l'abbé Lamy a certes eu tort de vous porter à croire que je m'associais à lui dans la polémique qu'il semble vouloir soutenir avec vous au sujet de nos relations entre groupes. Il a tort, je le répète, mais je n'y suis pour rien. [...] Vous parlez aussi dans votre lettre de « nouvelle attitude » de ma part, et vous ajoutez, en passant, une légère allusion à la correspondance échangée entre M. Guy Vanier et moi, il y a quelques mois, au sujet du congrès de la pensée française ».

<sup>38</sup> Lettre de Jalbert à Groulx, 10 oct. 1923, *op. cit.*, p. 2.

<sup>39</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, p. 209.

marquée par l'oppression des Anglo-Saxons et la complicité des Irlandais. En 1964, il résumera son attitude envers les Irlandais dans une lettre à André Laurendeau :

Hélas, on retrouve toujours les Irlandais catholiques dans le même rôle de flagorneurs de l'élément anglo-saxon [*sic*]. Ils se scandalisent de nos plus légitimes réactions, alors que nul n'a fait plus qu'eux, laïcs et évêques, pour écraser partout où ils les ont trouvées, nos minorités canadiennes-françaises. Pas de racisme là dedans<sup>40</sup>.

En 1927, Groulx soulignera que : « la discorde existe au Canada, et même aux Etats-Unis partout où les deux races catholiques viennent en contact et où nos coreligionnaires de race irlandaise sont investis de quelque autorité sur notre peuple ». Les Irlandais se servent « de l'école ou de la paroisse pour dénationaliser les Canadiens français », ce qui équivaut à « déconsidérer la religion, en perpétrant sous son manteau, et pour des prétextes que rien ne peut justifier, des violations de droits<sup>41</sup> ». Pour Groulx, les Irlandais manquent souvent d'esprit catholique. Au Canada, ils cherchent à supplanter l'Église canadienne-française, aux États-Unis, ils veulent tout bonnement assimiler les minorités catholiques. Le but est le même : les Irlandais veulent établir leur hégémonie sur l'Église catholique en Amérique du Nord. Tout cela en dépit du droit d'aînesse de l'Église canadienne-française, la première à évangéliser le continent, et du fait « qu'on ne saurait écraser la plus petite des nationalités au profit d'une soi-disant catholicité, et encore moins au profit de l'unité politique ou linguistique d'un pays<sup>42</sup> ».

Groulx est tellement convaincu du rôle néfaste des Irlandais dans l'oppression et l'assimilation des Canadiens français, qu'il range ce groupe parmi les contacts « préjudiciables » à la « vie morale » du Canada français dans une enquête de *l'Action française* en 1927. Après les Canadiens anglais protestants et la culture américaine :

Un troisième contact nous est préjudiciable, celui-là, - douloureuse ironie du sort ! – avec des frères dans la foi. L'opposition irlandaise à notre vie de peuple catholique et français se manifeste tant ici qu'aux Etats-Unis, et dans les mêmes

<sup>40</sup> Lettre de Lionel Groulx à André Laurendeau, Outremont, 22 avril 1964, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 2144. Le souligné est de Groulx.

<sup>41</sup> Lionel Groulx [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Les modes d'action nationale », *AF*, vol. XVIII, no 6 (décembre 1927), pp. 341, 343-44.

<sup>42</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir », *Pour Bâtir*, Montréal, l'Action nationale, [1953], 1953, p. 172.

formes, quelquefois violentes, plus souvent dissimulées mais non moins dangereuses<sup>43</sup>.

Dans ses écrits, les Irlandais font figure d'auxiliaires des assimilateurs anglo-saxons. Ils sont coupables d'opportunisme et mettent leur ambition nationale au-dessus des intérêts universels de la foi. D'aucuns ont vu dans le roman *L'appel de la race* une métaphore du mariage mixte que constituerait la Confédération<sup>44</sup>. Toutefois, une deuxième métaphore s'y insère, celle des relations entre les Canadiens français et les Irlandais. En effet, dans le roman, Jules de Lantagnac, héros du récit et Canadien français, se heurte à son beau-frère irlandais, William Duffin, qui se range du côté des ennemis anglo-protestants du héros puis lui vole son emploi. La métaphore est claire ; Duffin [les Irlandais], met son ambition personnelle au-dessus des intérêts de sa famille [l'Église universelle et catholique], pour prendre la place de son beau-frère [les Canadiens français, frères non pas de sang mais de foi des Irlandais], après s'être allié à des Anglais [les protestants, qui devraient être l'adversaire commun des Irlandais et des Canadiens français]. Les Irlandais, qui devraient être les alliés des Canadiens français, se rangent dans le camp adverse. Ils placent leur intérêt national au-dessus des intérêts de la foi.

## II. GROULX, LA NATION, LA LANGUE FRANÇAISE ET LA FOI

Or c'est justement ce que l'on reproche aux sentinellistes. Pour les évêques irlandais et les antisentinellistes, les sentinellistes placent leur langue, leur nation, au-dessus de leur foi. Ces attaques ne sont pas étrangères à l'abbé. Pour certains, notamment Henri Bourassa, à partir des années 1920, Groulx et ses disciples sont coupables de nationalisme outrancier. Ils font de la nation un primat intellectuel.

Chez Groulx, la langue ne prime pas la foi mais y est intimement reliée, et sert à l'appuyer. La foi se retrouve au sommet des éléments de l'appartenance nationale et jouit

<sup>43</sup> *Id.* [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Le problème de notre vie morale », *AF*, vol. XVIII, no 1 (juillet 1927), p. 8.

<sup>44</sup> P.M. Senese, « Catholiques d'abord ! : Catholicism and Nationalism in the Thought of Lionel Groulx », *CHR*, vol. LX, no 2 (1979), p. 171.

de la primauté. Néanmoins, la crise sentinelliste génère manifestement des tensions au sein du nationalisme groulxiste car, en apparence, la langue et la foi s'affrontent.

Voilà pourquoi Groulx n'appuie les sentinellistes que de façon timide en 1924-25, puis reste à peu près muet face au mouvement durant sa phase radicale. Pour lui, la cause sentinelliste est juste mais ses méthodes sont condamnables. Comme nous le verrons, les Canadiens français doivent défendre leur langue et leur spécificité nationale, en partie, pour défendre leur foi.

Pour l'abbé, c'est « en toute justice, en toute légitimité, sans crainte de verser dans le nationalisme de race, ou le "nationalisme outrancier", que les Canadiens français ont le droit de lutter contre les ostracismes qui s'attaquent à leur langue<sup>45</sup> ». D'ailleurs, « le vrai mal » dans « nos luttes pour le maintien des droits de la langue », « dans la vie publique, vie commerciale et politique, à l'église, à l'école », « ce n'est pas d'abuser de la protestation ; peut-être serait-ce de ne pas savoir protester avec assez de persévérance, ni avec assez d'unanimité ; et c'est, derrière nos protestations, de ne pas savoir placer de sanctions<sup>46</sup> ». Toutefois, ces luttes, ces protestations, les Canadiens ont le droit d'y avoir recours, « à la seule condition de le faire en ne sortant pas des limites du droit et du respect<sup>47</sup> ». Les sentinellistes sont allés au-delà de ce que constituait une limite acceptable dans l'esprit de Groulx, car la foi doit imposer des limites aux luttes nationalistes. Il ne peut être question, pour les Franco-Américains ou les Canadiens français, de renoncer ou de mettre en péril leur foi catholique, « sous prétexte de survivance française<sup>48</sup> ».

En effet, le nationalisme groulxiste est profondément religieux. La foi demeure l'élément d'appartenance nationale le plus important dans son esprit. Défendre la nation canadienne-française, c'est défendre l'Église et la vraie foi. Dans ses *Mémoires*, le chanoine affirmera : « Je suis nationaliste, [...] non point quoique prêtre, mais parce que

---

<sup>45</sup> Lionel Groulx, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 347.

<sup>46</sup> *Id.*, « Langue et survivance », *l'Action nationale*, vol. IV, 2<sup>e</sup> semestre (1934), p. 46.

<sup>47</sup> *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 345.

<sup>48</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir ? », *op. cit.*, p. 176.

prêtre, parce que mon nationalisme débouche sur le spirituel<sup>49</sup> ». À partir des années 1950, lorsque le nationalisme canadien-français commencera à évoluer vers un néo-nationalisme laïque, Groulx sera profondément déconcerté. Discutant de l'anticléricisme de certains nationalistes au début des années 1950, il écrira à François-Albert Angers :

Je ne crois pas, non plus, que le temps soit venu où un mouvement nationaliste ait chance de réussir au Canada français, en affichant des sentiments anticléricaux plus ou moins camouflés. Quand ce jour-là sera venu, du reste, je n'ai pas besoin de vous dire que je ne serai plus du côté nationaliste<sup>50</sup>.

Pour Groulx, « l'élément le plus précieux de notre héritage moral, c'est, sans contredit, *notre religion*. Notre fidélité au catholicisme doit dominer le souci de toutes les autres fidélités. Elle doit même les inspirer et les ordonner<sup>51</sup>. » De ce fait, dans les années 1930, il sera attristé de voir « qu'on juge mon nationalisme païen, alors que pourtant je n'ai jamais fait du national, de la nation ou de la patrie, un primat quelconque<sup>52</sup> ». En effet, le chanoine accordera la primauté au spirituel pendant toute sa vie. En 1907, dans un article pour la revue *Le Semeur*, dont le titre, « Catholique d'abord et par-dessus tout », est fort révélateur, il affirmait que « l'âme de la nationalité canadienne-française est faite avant tout de catholicisme<sup>53</sup> ». Non seulement la catholicité domine la hiérarchisation de l'appartenance nationale, mais elle imprègne l'âme de la nation. Ainsi, tous les éléments temporels qui constituent l'âme nationale : la langue, les traditions, le vouloir-vivre collectif ou l'histoire, sont intimement liés à la catholicité. Pour Groulx, « catholique et Canadien français ou Acadien ou Franco-Américain, sont devenus des termes synonymes<sup>54</sup> ». La lecture que fait le chanoine de l'histoire du Canada français l'a convaincu que la nation canadienne-française est porteuse d'un destin catholique et français<sup>55</sup>. La religion et la nation sont intimement liées. Si la foi prime, elle doit une partie

<sup>49</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 4 : 1940-1967, Montréal, Fides, 1974, p. 329.

<sup>50</sup> Lettre de Lionel Groulx à François-Albert Angers, Outremont, 20 octobre 1952, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 58.

<sup>51</sup> Lionel Groulx, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 340. Les italiques sont de Groulx.

<sup>52</sup> Lettre de Lionel Groulx à Jacques LeDuc, Montréal, 27 février 1938, 2 p. mss. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 2239.

<sup>53</sup> Lionel Groulx, « Catholique d'abord et par-dessus tout », *Le Semeur*, vol. III, no 8 (avril 1907), p. 229.

<sup>54</sup> *Id.*, « Pour une relève », *Pour bâtir*, *op. cit.*, [1952], p. 52.

<sup>55</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 4..., *op. cit.*, p. 329.

de sa force et de sa vigueur aux éléments temporels de l'appartenance nationale, notamment à la langue française, pour se perpétuer.

En ce sens, la pensée groulxiste est similaire à celle des sentinellistes. Ceux-ci s'attaquent aux évêques irlandais de la Nouvelle-Angleterre pour protéger leur langue et leur identité nationale. Ils croient ces éléments essentiels au maintien de leur foi. Néanmoins, il s'agit, fort paradoxalement, d'une agitation catholique contre l'épiscopat.

Pour le chanoine, la langue française et les autres éléments temporels de l'appartenance nationale sont des auxiliaires de la foi. Dans son esprit, tout se tient et se protège mutuellement. La langue française reste le bouclier de la religion catholique et la survivance nationale est intimement liée à la préservation de la foi.

Si la foi prime la langue ou la nation dans la pensée du chanoine, il ne faut pas croire pour autant qu'elles soient des réalités entièrement séparées. De fait, le catholique n'est pas un être abstrait, « il est le fils d'un pays, d'une nation, d'une culture<sup>56</sup> ». Là où l'Évangile prononce « cherchez *d'abord* le royaume de Dieu » il ne faut pas lire « ne cherchez *que* le royaume de Dieu<sup>57</sup> ». Car « on oublie d'abord de retenir d'abord, par quoi le Christ a voulu simplement affirmer la primauté du spirituel ». En effet, « si les nations cath[oliques] ont vraiment une mission, c'est bien d'établir ici-bas une culture, une civilisation cath[olique]. Cette civilisation [...] ne s'est jamais réalisée que dans le cadre national<sup>58</sup> ».

Ainsi, chez une nation catholique, pour épanouir le spirituel, il faut promouvoir le temporel. Au Canada français, la défense et la promotion de la langue française deviennent des outils de choix. Dans un continent protestant et anglophone, la langue devient un élément défensif, un bouclier pour isoler la nation contre l'influence

<sup>56</sup> *Id.*, « L'éducation nationale », *Directives*, Montréal, Éd. du Zodiaque, [1936], 1937, p. 185.

<sup>57</sup> *Id.* [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « Pour qu'on vive », *l'Action nationale*, vol. VI, no 1 (septembre 1935), p. 59. Les italiques sont de Groulx.

<sup>58</sup> *Id.*, *Relations de foi et patriotisme*, [plan d'une conférence], [années 1950 ou 1960], p. 6. ACRLG, FLG, Ma-374. Le souligné est de Groulx.

protestante. Le protestantisme se propage par la langue anglaise en Amérique du Nord et le français sert à l'endiguer. Dans son roman, *L'appel de la race*, Groulx fait de son héros, Jules de Lantagnac, un homme « effroyablement pénétré par les infiltrations protestantes », à la suite de son anglicisation<sup>59</sup>. Dans ses *Mémoires*, le chanoine offre un exemple concret du caractère providentiel de la langue française, celui de la Louisiane. En effet, « le français a sauvé la foi catholique en ce pays, et non seulement chez les créoles d'origine française ou acadienne, mais encore chez les Noirs qui, par la langue, se sauvèrent des prises des prédicants de leur race presque toujours anglophones<sup>60</sup> ».

En 1931, devant un auditoire français, Groulx exposera clairement l'utilité de la langue française par rapport au catholicisme. La langue serait « l'une des hautes gardiennes de la foi ». « C'est une protection contre les infiltrations du protestantisme qui s'étale chez nous en anglais, une protection contre la plaie des mariages mixtes qui donnent à l'hérésie ou à l'indifférence religieuse l'affreux pourcentage d'au moins 90 pour cent<sup>61</sup> ».

Le chanoine exposera cette doctrine de la langue gardienne de la foi pendant toute sa vie. Il n'en est pas le seul promoteur. En effet, il s'agit d'une composante fondamentale du nationalisme traditionnel au Canada français. En 1935, lors d'un voyage en Nouvelle-Angleterre, il présentera de nouveau cette doctrine à des Franco-Américains. Après les excès de la crise sentinelliste, elle devient suspecte chez certaines élites modérées. De fait, sous le couvert de la langue gardienne de la foi, les sentinellistes s'étaient permis de s'attaquer à l'épiscopat, et avaient même, dans certains cas, versé dans le schisme. Groulx tentera de montrer à ces élites que défendre sa langue ne tient pas du nationalisme outrancier et que les deux composantes essentielles du nationalisme traditionnel, la foi et la langue, sont reliées, et ne devraient pas s'affronter, mais plutôt s'épauler :

Qu'un peuple ou qu'un individu qui perd sa langue, perd automatiquement sa foi, je ne crois pas que personne, parmi nous, ait jamais énoncé si complète absurdité. [...]

<sup>59</sup> *Id.*, *L'appel de la race*, Montréal, Fides, 1956, p. 100.

<sup>60</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 3 : 1926-1939, Montréal, Fides, 1972, p. 166.

<sup>61</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, Paris, Delagrave, 1932, pp. 214-15.

S'il y a donc exagération à rattacher, de façon absolue, la conservation de la foi au milieu national, il y a aussi exagération à proclamer le même milieu indifférent en l'affaire. [...] nos attaches à notre milieu historique, nous n'avons pas le droit de les rompre et nul ne peut nous demander de le faire ! Dans un enjeu comme le nôtre, nul bouclier n'est de trop et nul risque n'est légitime. Et ce n'est pas là mettre la langue au-dessus de la foi ; c'est refuser de congédier le gendarme de sa foi<sup>62</sup>.

Dans les écrits du chanoine, la langue française n'est pas seulement le bouclier de la foi, c'est également l'expression ou le véhicule de la pensée et de la culture française. Or cette pensée est éminemment catholique. Ainsi, « le jour où l'un de nos groupes apostasierait la foi catholique, celui-là serait perdu pour la pensée française<sup>63</sup> ». Être Français ou Canadien français, c'est être catholique. Comme le souligne Lantagnac dans *L'appel de la race* : « Mes études de ces derniers temps m'ont démontré par-dessus tout les affinités profondes de la race française et du catholicisme<sup>64</sup> ». Ce passage pousse l'historienne P.M. Senese à affirmer que dans l'esprit de Groulx, « *true Catholicism was French*<sup>65</sup> ». Manifestement, Senese va trop loin. En effet, s'il est vrai que, pour l'abbé, les Canadiens français sont les plus catholiques des catholiques nord-américains, il ne conteste certainement pas la catholicité des autres nations du continent ou de l'Europe. La langue française et la culture canadienne-française servent de tampon ethnoreligieux aux doctrines protestantes en Amérique du Nord. C'est un bouclier que les Irlando-Américains, par exemple, ne possèdent pas. De ce fait, leur foi sera plus infiltrée et corrompue par le protestantisme. De plus, seuls les Canadiens français peuvent, par la constitution du Québec en province, avoir l'espoir de créer un État catholique en Amérique du Nord.

La foi est donc intimement liée aux autres éléments de l'appartenance nationale chez Groulx. Ainsi, sa vision du mouvement nationaliste sera profondément religieuse. De même, sa conception de l'Action catholique sera nationaliste. Pour lui, chaque catholique est issu d'une nation, et il a de la difficulté à concevoir le catholique en tant qu'être abstrait. À l'instar du cardinal Mercier, un Belge, le chanoine croit que « tout vrai

<sup>62</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *Orientations*, Montréal, Éd. du Zodiaque, [1935], 1935, pp. 290, 293.

<sup>63</sup> *Id.*, *L'amitié française d'Amérique*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922, p. 29.

<sup>64</sup> *Id.*, *L'appel de la race*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>65</sup> Senese, *op. cit.*, p. 171.

chrétien doit être un véritable patriote<sup>66</sup> ». Voilà pourquoi la division des cadres qui s'effectue entre l'Action catholique et l'action nationale au milieu des années 1930, l'a inquiété. Cette division incline la jeunesse canadienne-française « vers une sorte d'angélisme », vers « le plus irréel des catholicismes, un catholicisme d'astrologues sans prise sur la jeunesse<sup>67</sup> ». Tout catholique est le produit de son milieu national. Il est faux de vouloir distinguer chez le Canadien français l'élément spirituel de l'élément temporel, les deux sont intimement, inexorablement liés. On a là un élément clef pour comprendre l'attitude de Groulx envers les sentinellistes.

### III. GROULX, BOURASSA ET LA CRISE SENTINELLISTE

À partir des années 1920, la conception groulxienne de l'indissociabilité de la foi et de la langue, une constante du nationalisme de l'abbé Groulx, aura un adversaire de taille : Henri Bourassa. Celui-ci avait pourtant publié un opuscule intitulé *La langue gardienne de la foi* en 1918 à la Bibliothèque de l'Action française, et avait été l'un des principaux propagateurs de cette doctrine au Canada français, notamment lors de son discours de Notre-Dame pendant le Congrès eucharistique de 1910. Toutefois, au cours des années 1920, la pensée de Bourassa connaîtra une importante évolution sur cette question. Faisant une lecture très orthodoxe des enseignements antinationalistes du pape Pie XI, il commencera à s'attaquer à ceux qui établissent une relation trop serrée entre la langue et la foi. Se réclamant de l'Église universelle, Bourassa s'attaquera à ceux qui, selon lui, seraient coupables de nationalisme exacerbé. Au Canada français, ses principales cibles seront le mouvement sentinelliste mais également Groulx et les intellectuels proches de *l'Action française*.

C'est au cours de la crise sentinelliste que la rupture entre Groulx et Bourassa deviendra évidente. Celle-ci couvait pendant une bonne partie des années 1920, puis éclatera à la suite d'une série d'articles que Bourassa publie dans *Le Devoir* au début de 1929 pour dénoncer le sentinellisme.

---

<sup>66</sup> Lionel Groulx, « L'éducation nationale à l'école primaire », *Orientations*, *op. cit.*, [1934], p. 153.

<sup>67</sup> *Id.*, *Chemins de l'avenir*, Ottawa, Fides, 1964, p. 42.

Comme nous l'avons vu, Groulx n'approuve guère la radicalisation des méthodes sentinellistes. Toutefois, il croit qu'au fond leurs revendications sont justes. Pour Bourassa, le sentinellisme est entièrement condamnable car « sous prétexte de défendre la langue française » on met « en péril l'unité et l'autorité de l'Église<sup>68</sup> ». Les revendications sentinellistes se fondent sur des considérations financières et un esprit gallican<sup>69</sup>. Ainsi, tout comme Groulx qui amoindrit les motivations nationalistes d'Elie Vézina en n'y voyant que des considérations financières, Bourassa fera de même avec les motivations sentinellistes. Cette crise religieuse est liée à la condamnation pontificale de *l'Action française* de Paris car « toutes les révoltes contre le Pape et contre l'Église se rejoignent par quelque côté<sup>70</sup> ». Faisant des liens entre le mépris de l'autorité des sentinellistes et celui des protestants, des communistes et des fascistes, Bourassa condamne le « nationalisme outrancier », dont les ténors semblent oublier que l'Église est une société hiérarchique parfaite qui ne tolère ni l'oppression ni la révolte<sup>71</sup>. Les sentinellistes ont eu la témérité de croire que l'Église était une institution démocratique. Son autorité est voulue par Dieu et toute révolte contre l'autorité épiscopale est une révolte contre Dieu.

Lorsque Bourassa dénoncera le sentinellisme comme du nationalisme exacerbé et néfaste, Groulx sera profondément déçu par son ancien maître à penser. Pour l'abbé, « tout n'est pas contestable » dans la série d'articles. Toutefois, il ne peut pas comprendre comment l'auteur peut « représenter ses compatriotes comme étant les principaux auteurs et donc les principaux responsables de ces sortes de conflits religieux ». En effet, comment « peut-il les accuser en bloc de nationalisme outrancier » alors qu'il a « tant de fois et à bon droit », « déploré et dénoncé l'apathie nationale de ses frères canadiens-français<sup>72</sup> »? Pour Groulx, la réponse est simple, Bourassa a été « manié et fort

---

<sup>68</sup> Henri Bourassa, « L'affaire de Providence et la crise religieuse en Nouvelle-Angleterre, I : Observations préliminaires », *Le Devoir*, 15 janvier 1929, p. 1.

<sup>69</sup> *Id.*, « L'affaire de Providence [...], II : Origine et péripéties du conflit », *Le Devoir*, 16 janvier 1929, p. 1.

<sup>70</sup> *Id.*, « L'affaire de Providence [...], III : Schisme gallican orthodoxe », *Le Devoir*, 17 janvier 1929, p. 1.

<sup>71</sup> *Id.*, « L'affaire de Providence [...], IV : Haine de l'autorité et V : Démocratisme et nationalisme outrancier », *Le Devoir*, 18 et 19 janvier 1929, pp. 1.

<sup>72</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, p. 211.

habilement » par Elie Vézina<sup>73</sup> et aurait été affecté par des tares mentales héréditaires. Dans ce que Senese qualifie de « *pathetic pseudo-psychological explanation*<sup>74</sup> », Groulx accorde environ 80 pages de ses *Mémoires* à démontrer que la famille Papineau-Bourassa est traversée par une maladie mentale<sup>75</sup>.

Toutefois, la réponse que donne Groulx est loin d'être satisfaisante et dissimule mal la gêne que l'évolution de son ancien maître à penser provoque chez lui. Comme le souligne Trofimenkoff, Bourassa a toujours su faire une distinction entre la langue et la foi. S'il sait parfois les lier, il sait toujours les séparer<sup>76</sup>. Pour Groulx, la langue, la nation et la foi restent inexorablement liées. Dans son esprit, la foi prime mais « *he never really believed that a choice between religion and nationalism had to be made. Indeed, given his view of French Canada as an integrated organic whole, he felt that any attempt to sever the religio-nationalist tie would be disastrous*<sup>77</sup> ». Au sujet des liens entre la nation et la foi dans la pensée de Groulx, Trofimenkoff se demande : « *Where exactly did he put the emphasis – on his faith or on his nation ? The concealed quarrel with Bourassa during the 1920's and 1930's would seem to indicate the latter*<sup>78</sup> ». Toutefois, le silence que s'impose Groulx à partir de 1925 sur la crise sentinelliste, et le tiraillement qu'elle provoque au sein de sa pensée, nous porteraient à vouloir nuancer ce jugement. Il ne peut appuyer les sentinellistes lorsqu'ils partent en croisade radicale contre leurs évêques, et par extension, contre l'Église. Même s'il reconnaît le bien-fondé des revendications sentinellistes, il ne peut appuyer leurs méthodes qui mettent la langue, les intérêts nationaux au-dessus de l'unité de l'Église et du respect de l'autorité ecclésiastique. Groulx, tout comme Bourassa, accorde la primauté à la foi, mais il a de la difficulté à séparer les divers éléments de l'appartenance nationale. Il finira par dénoncer Bourassa parce que son catholicisme est devenu, à ses yeux, antinationaliste.

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 210.

<sup>74</sup> Senese, *op. cit.*, p. 172.

<sup>75</sup> Voir Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, pp. 187-268.

<sup>76</sup> Susan Mann Trofimenkoff, *Action Française : French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, UTP, 1975.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>78</sup> *Id.*, *Abbé Groulx. Variations on a Nationalist Theme*, Vancouver, Copp Clark Pub., 1973, p. 9.

Cette dénonciation viendra formellement en 1935, lorsque Groulx publiera, dans *l'Action nationale*, un article sur l'évolution intellectuelle de Bourassa. Celle-ci serait « un tragique massacre d'idéal » qui fait du tort au Canada français<sup>79</sup>. L'abbé souligne que « si le catholicisme impose une hiérarchie de devoirs, il ne commande la négligence, encore moins le mépris d'aucun<sup>80</sup> ».

De plus, selon ses *Mémoires*, la série d'articles que Bourassa rédige en 1929, pour dénoncer les chefs sentinellistes excommuniés, qui pourtant s'étaient soumis, constitue non seulement un point de rupture entre la Franco-Américanie et le Québec mais aussi entre les nationalistes canadiens-français et leur ancienne idole. Pour le nationalisme canadien-français, la série d'articles eut un effet dévastateur. Celle-ci marque le point où Bourassa, qui fustige le nationalisme depuis un certain temps, cessera d'être un chef nationaliste. Selon Groulx, pour la Franco-Américanie, la dénonciation de Bourassa « sera le commencement d'une scission presque complète entre eux et le Québec ; ce sera aussi, hélas !, ils me le confiaient naguère, le commencement de l'abdication nationale, le glissement irréversible vers l'américanisation totale<sup>81</sup> ». En effet, nombreux sont les Franco-Américains qui s'étonnaient de l'attitude de Bourassa face à leur mouvement, surtout après son appui aux Franco-Ontariens qui luttaient contre le Règlement XVII. L'un d'eux, Edmond Gélinas, prêtre au New Hampshire, écrira à Groulx pour lui dire que « ce monsieur Bourassa est persona ingratis auprès de tous ceux qui, dans la Nouvelle-Angleterre, ont fait la lutte pour la défense de nos droits et la survivance de notre langue et de nos traditions<sup>82</sup> ».

Au cours des années 1920 et 1930, Groulx sera en rupture avec Bourassa. Pour ce dernier « aucune revendication ou agitation ne doit compromettre l'unité canadienne, non plus que l'unité ou la paix de l'Église ». Cette attitude donnait, selon le chanoine, « beau

<sup>79</sup> Lionel Groulx [texte signé L'Action nationale], « Les conférences de M. Bourassa », *l'Action nationale*, vol. V, no 5 (mai 1935), p. 258.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 260.

<sup>81</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, pp. 209-211.

<sup>82</sup> Lettre d'Edmond Gélinas, prêtre, à Lionel Groulx, Berlin, N.H., 3 janvier 1933, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 1527.

jeu au fanatisme anglo-canadien<sup>83</sup> ». Toutefois, lorsque Bourassa rejoindra ses anciens disciples au début de la Deuxième Guerre mondiale, son jugement sur son ancien maître à penser sera plus nuancé. En 1962, Groulx écrira une lettre « strictement personnelle » à Raymond Barbeau pour lui suggérer d'être plus clément envers la contribution nationaliste de Bourassa. Selon le chanoine :

Je crois qu'il convient de traiter généreusement le grand homme. Car ce fut un grand homme. Il a pu paraître parfois très fédéraliste et même un peu trop « pan-canadianiste ». Je l'ai connu d'assez près pour savoir jusqu'à quel point l'homme d'avant 1925 et même d'après, était resté profondément canadien-français. Il n'aurait pas fallu qu'Ottawa accentuât de beaucoup sa politique d'unification juridique et culturelle, ni que la persécution des minorités reprît la sauvage furie des années 1914-1918, pour jeter l'irréductible du côté du séparatisme. [...] Il fut pour ma génération l'homme providentiel, celui dont la puissante chiquenaude a réveillé alors notre peuple. Il nous a délivrés de l'idolâtrie [*sic*] lauriériste, nous a guéris pour un temps de l'esprit de parti et nous a redonné le sens de notre identité française. Ce sont là des services que ceux d'aujourd'hui ne peuvent oublier<sup>84</sup>.

Néanmoins, au début des années 1920, l'évolution de la pensée bourassiste a présagé la dispute qui mettra Bourassa au ban du nationalisme pour une longue période. C'est au moment de la crise sentinelliste que les divergences entre les deux tendances nationalistes, représentées par Bourassa et Groulx, atteindront leur paroxysme. L'étude de l'agitation sentinelliste nous donne donc une occasion privilégiée pour saisir la nature et le fondement de cette rupture.

## CONCLUSION

Ce chapitre nous a permis d'explorer les liens qu'entretiennent la langue et la foi au sein du nationalisme chez Groulx par l'entremise d'une question spécifique, celle de la crise sentinelliste de la Nouvelle-Angleterre. Comme nous l'avons vu, la langue et la foi sont intimement liées dans l'esprit du chanoine. Si la foi prime, elle est néanmoins appuyée par la langue, les traditions et la culture françaises. Ainsi, ce n'est pas un élément de l'appartenance ethnique qui soit entièrement indépendant. Chez Groulx, tout se tient et

<sup>83</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, p. 209.

<sup>84</sup> Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, Outremont, 4 janvier 1962, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 154.

tout s'appuie au sein de l'appartenance nationale. Il a beaucoup de difficulté à concevoir le catholique en tant qu'être abstrait. Chaque catholique est issu d'une nation, d'un milieu culturel. Si cette nation est catholique, comme c'est le cas au Canada français, alors l'appartenance nationale est imbue de catholicisme. Ainsi, si le catholique canadien-français rompt ses liens avec son milieu national ou perd sa langue, comme c'est le cas de Jules de Lantagnac dans le roman *L'appel de la race*, il court un grand risque d'être assimilé et de perdre sa foi.

Voilà pourquoi Groulx sera favorable aux thèses sentinellistes. Dès 1924-1925, il aura probablement senti le potentiel radical du mouvement, mais donnera tout de même un certain appui à la cause. Les sentinellistes, tout comme l'abbé, préconisent la doctrine de la langue gardienne de la foi. Toutefois, lorsque le mouvement se radicalisera et que les sentinellistes traîneront Mgr Hickey devant les tribunaux civils du Rhode Island, Groulx cessera de les appuyer ouvertement. En effet, en dépit du bien fondé de leurs revendications, ils ont placés les intérêts de leur groupe au-dessus de ceux de l'autorité de l'Église. De plus, Groulx et *l'Action française* doivent se montrer prudents face à cette agitation car ils s'inquiètent du sort de leur propre mouvement. Le climat antinationaliste qui prévalait au Vatican, laisse craindre aux nationalistes proches de l'abbé que leur revue et leur mouvement pourraient aussi être condamnés.

Lorsque la crise sera terminée, Groulx se remettra de nouveau à entretenir des relations cordiales avec les anciens sentinellistes. Il ne le fera pas avec les antisentinellistes. Groulx est peu favorable à ce groupe, auquel il impute une part de responsabilité dans le déroulement de la crise. Néanmoins, les véritables coupables en cette affaire sont les Irlando-Américains. Ceux-ci oppriment les Canadiens français là où ils contrôlent les institutions catholiques. Ils cherchent à établir leur hégémonie sur l'Église nord-américaine en dépit du droit d'aînesse de l'Église canadienne-française. Coupables de « nationalisme outrancier », les évêques Irlando-Américains, tout comme leurs homologues du Canada, placent les intérêts de leur « race » au-dessus de ceux de l'Église universelle.

Cette vision de la crise sentinelliste contraste fortement avec celle d'Henri Bourassa. Pour lui, la crise n'est qu'une manifestation canadienne-française du vieux gallicanisme français. Les sentinellistes placent la langue au-dessus de la foi et refusent d'obéir à leurs supérieurs ecclésiastiques dont la position est voulue par Dieu. Ainsi, la crise sentinelliste nous permet d'étudier la rupture qui se concrétise entre les nationalismes bourassiste et groulxiste au cours des années 1920. Cette rupture est centrée sur la nature des deux nationalismes, celui de Bourassa étant canadien et celui de Groulx, canadien-français, mais aussi sur la question du « nationalisme outrancier » et sur la doctrine de la foi gardienne de la langue. Si Bourassa ne s'élève pas contre cette doctrine a priori, il la voit potentiellement comme une porte ouverte aux abus. Pour lui, la langue et la foi sont des réalités distinctes et la confusion entre l'intérêt national et celui de l'Église universelle peut mener aux erreurs de doctrine ou même, dans le cas de la crise sentinelliste, au schisme. Bourassa peut concevoir le catholique de façon entièrement abstraite. Selon Groulx, le catholique n'est pas un être abstrait, c'est un être enraciné dans une culture, dans une nation. Au Canada français et en Franco-Américanie, cette culture, ce milieu national, sont foncièrement catholiques. Pour le Canadien français, défendre sa langue ne tient pas du « nationalisme outrancier » mais plutôt de la saine réaction catholique. La langue est un « bouclier » contre les infiltrations protestantes. Toute défense de la nation et de la langue française constitue donc une défense du catholicisme.